



Schuldbetreibungen - Poursuites pour dettes - Esecuzioni

NE

- Débitrice: GSM Shop SA en liquidation**, sans adresse connue, 2013 Milvignes (NE) art. 33 al. 2 de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP)).
- Commandement de payer N°:** 2018013388 du 23.02.2018 Office des poursuites
2301 La Chaux-de-Fonds
- Genre de procédure:** Procédure ordinaire
- Créancier:** Fondation Institution supplétive LPP, Passage Saint-François 12 - Case postale 6183, 1002 Lausanne 04189275
- Créance:**
CHF 1'353.10 avec un intérêt de 5,00 % dès le 13.12.2017
CHF 100.00
CHF 50.00
CHF 39.97
CHF 73.30
CHF 96.60
Frais supplémentaires: 5) Établissement commandement de payer, 6) Frais de l'office des poursuites du district de Lausanne majoré des frais de publication
Cause de l'obligation: 1) N° d'affiliation 158251, arriéré sur compte courant, calcul des cotisations du 01.10.2017, dû depuis le 13.12.2017 privilège légal 1ère classe, 2) Frais de poursuite, 3) Frais de rappel, 4) 5% intérêts moratoires avant la poursuite
- Remarques:** Sur la base de la réquisition de poursuite datée du 19.02.2018 et réceptionnée à l'office des poursuites de La Chaux-de-Fonds en date du 21.02.2018 et suite à des tentatives de notifications infructueuses (poste, Autorités communales et office des poursuites du district de Lausanne), M. Sébastien Reichen, administrateur liquidateur de la société, n'ayant pas d'adresse connue et la société débitrice n'ayant plus de locaux, le créancier est contraint de procéder à la présente notification. Le présent acte, à disposition de la société débitrice et de son administrateur, est réputé notifié le vendredi 27 avril 2018 par le biais de la présente publication. Les délais d'opposition (10 jours) et de paiement (20 jours) qui courent dès la notification sont prolongés de 10 jours (

